Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Octobre 2013

N° 72

N° ISSN : 1954-9652

Petit patrimoine menacé !

DANS CE NUMÉRO :

Ver, Mesnil-Villeman, Sourdeval-les-Bois	*1*
Villebaudon	*2, 8*
Villedieu-les-Poêles, La Doquette	*3*
Canville-la-Roque, Fierville-les-Mines	*4*
Le Chefresne, Beslon	*5*
Villedieu-les-Poêles, Sommervoie	*6*
Maupertuis	*7, 8*

Trois croix de chemins rencontrées au gré des repérages effectués dans le val de Sienne au Mesnil-Villeman et à Ver dont les situations ne sont pas enviables. Il s'agit de la double croix du pavé d'Airou à Ver, proximité de l'intersection avec le chemin de l'hôtel Dairou. Les deux fûts anciens dressés sur un seul et même dé ont perdu leur croisillon et ils subissent les

La croix du moulin d'Airou a perdu son croisillon il y a quelques années. Il n'a pas été remis en place.

outrages de l'épareuse qui petit à petit entame le granit. Celle du moulin d'Airou dite encore la croix « es gros » endommagée il y a quelques années a perdu également son très intéressant croisillon. La haie l'engloutit et c'est une part de la mémoire qui disparaît. La croix de chemin sur la commune du Mesnil-Villeman, en bordure de la route départementale en direction de Beauchamps, se renverse inexorablement. La croix de fonte de la tombe de l'abbé Gombert attend toujours que les élus locaux de Sourdeval-les-Bois prennent conscience de l'intérêt artistique et historique qu'elle représente. Son cas n'est pas unique, certes, mais l'intérêt de conserver cette tombe et ce monument se révèle très important.

Le président en compagnie de la déléguée départementale pour la SPPEF (société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, et Edgar Leblanc, secrétaire de l'association.

La croix de chemin du val d'Airou à Ver

Quatre exemples parmi d'autres pour démontrer la fragilité du patrimoine .

La croix de chemin sur le Mesnil-Villeman « don de/Charlote Le/goguelin 1760 » se renverse inexorablement.

Textes et photographies de l'auteur : Jacky Brionne, sauf mention contraire.

La reconstruction de sainte Anne de Villebaudon

Le permis de construire fut déposé le 26 juin 1953. La pose de la 1ère pierre dite de fondation se fit le 8 décembre 1954 « l'an de grâce 1954, le 8 décembre, au jour où s'achevait le jubilé marial, sa sainteté Pie XII étant pape, son excellence Mgr Jean, Louis Guyot, évêque de Coutances et d'Avranches, Mgr Léon Simonne, prélat de sa sainteté, vicaire général, archidiacre de Coutances, a solennellement bénit et posé la première pierre de la nouvelle église sainte Anne de Villebaudon. L'ancienne ayant été détruite le 26 juillet 1944, M Jules Dufour étant maire, M l'abbé Ernest Delarue étant curé, M le chanoine Louis, Charles Pinel, directeur diocésain de la reconstruction, MM Albert, Osouf et Marcel Levallois, contrôleurs paroissiaux. Les plans ont été établis par M Pierre Sautier, architecte et réalisés par MM Joannes Chirat, Rault, Meniger entrepreneurs ». La charte signée, fut enfermée dans un tube de plomb et scellée dans la pierre aussitôt après.

La réalisation des travaux fut confiée à : l'entreprise Belval de Meudon pour la maçonnerie : 300 M² de nivellement de sol, 90 M³ de fondations, 50 M³ de gros béton (appel d'offre du 30 juillet 1954) ; l' entreprise Rault (Maurice) de Domjean pour la menuiserie-charpente et la table de communion ; l' entreprise Meniger de Percy pour la couverture ; l' entreprise Jeanne (Eugène) de Tessy-sur-Vire pour l'électricité ; l' entreprise Marie (Roger) de Saint-Romphaire pour la peinture et la vitrerie, la pose de carreaux en verre coulé et teinté compris le masticage et les échafaudages, la fourniture et la pose de carreaux rouge martelé, la pose et la fourniture de carreaux en verre coulé bleu ; l' entreprise Zanello de Tessy-sur-Vire pour la maçonnerie ; le maître verrier André Ripeau et G Deviche, dessinateur, pour les vitraux ; le sculpteur G Bourdet, de Sèvres, sculpteur, pour la confection de sainte Anne ou plutôt du groupe sculpté de l'éducation de Marie, en pierre naturelle pour un coût de 270 000 francs ; le mobilier fut fournit par Auguste Duchemin de Saint-Denis-le-Vêtu : croix, chasublier, confessionnal et le Christ restauré ; la bannière de velours rouge, 110x 160, des saints patrons, sainte Anne et la Vierge, à l'avers et le Christ roi et le cœur sacré, au revers, ainsi que la mention « paroisse de Villebaudon » et l'écu du pape chez Pouplard d'Angers, avec six chandeliers avec souches et croix en cuivre et les reliquaires et les banquettes, dix-huit chaises avec agenouilloirs et appui et cent soixante-dix chaises avec les agenouilloirs et sans appui.

La structure ou l'ossature de l'église se fit en béton dosé à 350 kg légèrement armé ; semelle et chaînage, ossature de béton armé (poteaux, poutres, corniches, auvent) ; plancher, tribune y compris le hourdis ; moellons de parement simple en pierre de Saint-Vigor ; moellons de taille en parement décoratif ; appuis, chambranles, bandeaux, escalier d'accès à la tribune ; frise de pierre de 1er choix et 2e choix, moulures. Le tout estimé à 5 097 000 francs.

Le chanoine Pinel proposa de remplacer la brique initialement prévue par la pierre.

Le creusement des fondations se révéla très délicat du fait de la présence des sépultures.

Le vaisseau terminé présente une surface légèrement supérieure à l'ancienne église de 237 M² à 255 M².

L'autel majeur se caractérise par un losange en acier poli incrusté d'un « IHS », plaques d'émail incrustées, table de pierre polie, socle de béton moulé, reliefs en creux bruts, plan extérieur nettoyé au sable.

Sa forme fut modifiée à la demande du curé de Villebaudon, lui-même à l'origine de l'agrandissement du sanctuaire, laquelle fut approuvée par le chanoine Pinel dans sa lettre du 19 février 1957.

Joannes Chirat, directeur-ingénieur des entreprises de Belval, ayant reçu le croquis du chanoine. Il fait part dans sa lettre du 19 février 1957 de la difficulté d'obtenir un autel en « larrys » (pierre de Bourgogne) à cette époque de l'hiver, en raison du gel, et de rappeler que le rendez-vous qu'il avait provoqué était fait « pour éviter ces malentendus continuels qui sont trop fréquents à Villebaudon ».

Pierre Sautier avait rappelé à monsieur le curé de Villebaudon le 18 février 1957, suite à la lettre reçue le 14 précédent, que le décorateur agréé par la coopérative était bien passé à Villebaudon et qu'il attendait un dessin agréé par celle-ci en précisant que les dessins fournis par le chanoine Pinel n'avaient pas eu du tout l'agrément de la coopérative.

Le tabernacle de bronze fut fourni par Hélie de Coutances en 1957. Une statue de Notre Dame de Lourdes acquise en 1958.

L'ambon et son pupitre sont offerts par Auguste Duchemin, artisan ébéniste, en décembre 1957.

Un grand réseau de béton dont les vitraux en claustra sont illustrés de trois figures enchâssées : Vierge, saint Martin, saint Michel archange et nuances de verres antiques.

VILLEDIEU-LES-POÊLES

Activité importante le lundi 9 septembre 2013 autour du futur bassin de la fontaine monumentale. Il s'agissait en effet de retirer la masse de béton posée sur l'orifice de la citerne. L'opération se révéla une réussite après le remplacement d'un véhicule trop petit par un camion porte char. Ce sera jeudi et vendredi le voyage à Troyes, à la fonderie CGM pour la fusion des pièces de la fontaine.

Retour impressionnant de la fontaine restaurée le mardi 29 octobre 2013. La ville vit ses premiers instants d'un retour à l'histoire où la fontaine devenue, en raison de l'arrivée d'eau dans les maisons, un simple élément d'ornement, avait, sur décision des élus de l'époque, cédé sa place pour ériger le monument aux morts. C'est une décision qui conforte l'image de Villedieu et accentue la cohérence patrimoniale et accroît l'intérêt de l'un et l'autre monument. La place du champ de Mars, ancien champ de foire, servit longtemps aux défilés de la Garde mobile de Villedieu. L'implantation du monument aux morts permet plus de sérénité aux célébrations commémoratives. Les îlots d'intérêt restent les mêmes : l'hôtel-de-ville, le presbytère, les écoles primaires, les halles, la fontaine, le monument aux morts, et de nombreux immeubles privés sont à la charnière 19e-20e .

Photo Paul Villaespesa

La Doquette

La Doquette, entre les rives percyaises et hambyonnes, laisse deviner quelques vestiges archéologiques, notamment dans sa partie comprise entre la passerelle de Doquette et l'abbaye de Hambye, au lieu-dit « la maison du bois » au-dessous du « Hamel aux Louveaux ». On y remarque, en effet, un aqueduc, percé dans un massif de maçonnerie, long de plus d'un mètre pour ce qu'il est possible de voir. A quoi était-il destiné ? Plus loin, c'est un important massif de maçonnerie dans le lit de la rivière et sur les parois, destiné à séparer une partie du cours d'eau pour l'amener vers un lieu déterminé et affecté à une fonction précise. Nous sommes à cet endroit encore assez loin de ce qu'il traditionnellement attribué à un réservoir, voir un vivier de l'abbaye. Une chose est certaine, c'est l'équipement en maçonneries à des fins hydrauliques. La Doquette est un petit affluent de la Sienne qui prend sa source en Maupertuis entre « la Neslière » et « le Breuil ». Le ruisseau est vite rejoint par le ruisseau de « la Planche aux bains » qui vient des villages « des Forges » et « des Barilières » en Percy. D'autres rus l'approvisionnent : la Halle aux Monniers, les Villains, la Pérelle, le Pavillon, les Buis, la Pierre, le Mesnil-Gonfroy de haut, la Petitière, plus nombreux en rive droite, jusqu'à la confluence avec la Sienne où dans la fin de son parcours lorsqu'elle franchit la clôture de l'ancienne abbaye, elle se trouve séparée par un vannage en deux. Un canal ayant pour fonction de s'approcher des quartiers monastiques, longer les bâtiments agricoles, et sans doute destiné entre autres à alimenter les commodités du monastère et irriguer les terres. Réduite à un filet d'eau en été, elle s'avère importante en hiver et ses crues sont à craindre à l'embouchure avec la Sienne.

L'AMOMA à Fierville-les-Mines et Canville-la-Roque

Les membres de l'AMOMA du département de la Manche se sont réunis le vendredi 27 septembre dernier au moulin à vent de Fierville--les-Mines et ont après le déjeuner à l'auberge visité l'église de Canville-la-Roque bien connue pour ses peintures murales. J'avais été sollicité par Edgar Leblanc pour assurer la visite commentée de l'église. Et quelle église avec sa séquence du pendu dépendu !

L'église était sous la présentation du seigneur et relevait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les procès-verbaux des visites

archidiaconales du Bauptois commencent en 1634 et se terminent en 1783. Michel Lepaumier est trésorier le 9 septembre 1684 ainsi que Guillaume Langlois, prêtre, qui doivent faire toutes les diligences requises envers les redevables pour le bien de l'église. Le cimetière est bien clos et fermé le 6 août 1686. L'église est en suffisante réparation et couverture à l'exception de la **chapelle Saint Michel** dont la couverture est toute ébranlée. Discrète personne, Maitre **René Lescureul** est curé et Jean Canu, prêtre, le sieur Langlois, prêtre, élu syndic. Il est ordonné que les sieurs **Mahieu** ou autre ayant droit à la chapelle Saint Michel la fasse réparer en ce qu'il y manque dans la quinzaine sous peine (d'être exposé) à de plus grandes réparations. Le 4 juin 1687 après avoir adoré le très Saint Sacrement, visité les vases des Saintes huiles, les fonts -baptismaux, les livres et ornements d'église trouvés en état, procéder à l'appel de discrète personne maître **René Lescureul**, prêtre, curé présent, maître **Jean Canu**, prêtre, **Michel Lefrançois**, custos, **François Canu**, fils **Robert**, et **Guillaume Canu**, fils **Etienne**, trésoriers, nous **avons condamné les sieurs trésoriers à réparer la couverture de la nef**, et attendu que la chapelle qui a appartenu à temps passé à **Messire Mahieu** est beaucoup endommagée, nous avons ordonné qu'ils la feront rétablir incessamment faute de quoi ils seront responsables des dommages qui pourront arriver à l'église. Tous ont fait la Pâques à la réserve de **Me Lechevallier** et **Harcour** qui n'y a pas satisfait depuis plusieurs années. Il n'y a point de scandale que de la part de **deux créatures** dont l'une est accouchée il y a environ dix mois et l'autre prête d'accoucher laquelle dit publiquement qu'elle est grosse pour un prêtre don ledit sieur curé nous a fait le rapport et sur lui avons ordonné qu'il sera informé du scandale qui en est public en cette paroisse. Le 19 juillet 1695, **Jean Canu est curé**, **Etienne Le Gervier**, prêtre, **Michel Paumier**, custos. Il est rappelé que ceux qui ont les pommes du cimetière « régulariseront » leur dû. Il faut réparer les fonts-baptismaux qui ne ferment point et suivant la dépense devront acheter des vases neufs pour les saintes huiles. Le sieur curé a légué 100 livres pour avoir un tabernacle, il est ordonné que les héritiers y satisferont. Les trésoriers devront remettre un panneau à la vitre du bas de l'église. Les sieurs de Néhou cohéritiers devront faire réparer la couverture et vitre de **la chapelle où ils ont droit** de (…) et de sépulture. Tous ont pascalisé à la réserve de quelques-uns. Il est rappelé le 5 septembre 1696 que le sieur curé **Lescureuil** a donné 100 livres pour un tabernacle. Les paroissiens condamnés ont élu **Me Nicolas Le Mouton, écuyer, sieur de Néhou.** Il est nécessaire d'acheter des vases, des ampoules pour les saintes huiles. Le 22 septembre 1712 **Charles Le Boulan**, curé. Cimetière bien fermé. L'église bien couverte depuis peu. Une **sacristie nouvellement bâtie** et un confessionnal, en quoi, vu la pauvreté de l'église, avons loué le zèle du sieur curé. Faire raccomoder le pied du ciboire. Le chœur a besoin pour sa décence d'être pavé ainsi que la grande allée de la nef de cinq à six pieds de large. Des bancs des deux côtés, d'échantillon. Le saint ciboire et autres vases sacrés sont en bon état le 26 juin 1727 à l'exception que les fonts-baptismaux ne ferment pas à clef et il y a quelque chose à faire à la grande pierre qui fait espérer que tout sera en état pour la prochaine visite. Il pleut dans l'église, entre la tour et la nef. Il faut travailler à la **clôture du cimetière pour empêcher les cochons d'y entrer**, que nous y avons trouvé, ainsi que tout autres bestiaux d'y entrer. L'adjudication d'une place a été fieffée dans la nef. L'église est le 29 juillet 1732, par dedans et par dehors en assez bon état. L'image de la contretable du grand autel est lacérée et il convient de la raccomoder. Il faut **arracher les herbes qui sont sur le portail** et de le retirer à chaux et sable à pierre. Maître **Jacques, Philippe Perrey** est curé depuis plusieurs années. **Jean, Jacques Duval**, prêtre est présent le 3 septembre 1738. Tout est en bon état. L'autel de la Vierge a été refait à neuf et doré très proprement. On a aussi fait **une chaire à prêcher** du dernier goût. Voici, à l'aide de ces quelques rapports de visite un état des lieux de l'église placée sous la protection de l'évêque Malo ou Maclou. A suivre…

Journées européennes du patrimoine

Le rendez-vous été fixé au Chefresne. L' animation avait été décidée conjointement avec l'association « vous » la municipalité et l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne pour le dimanche. Après le pique-nique du midi sous la tente, un petit groupe constitué partit à la découverte du patrimoine protestant de la commune. L'instauration de la paix religieuse et la reconnaissance par le gouvernement de l'existence de deux consistoires dans la Manche au début du XIXème, l'un à Cherbourg, l'autre au Chefresne. Le pasteur devenait l'animateur d'une communauté dont les membres vivaient dans les arrondissements de Coutances, Saint Lô, Avranches et Mortain. **Le petit temple fut édifié entre 1817 et 1824**. Il a conservé son mobilier. L'association et le conseil municipal souhaitent lui garder cette disponibilité cultuelle et conserver le bâtiment à la disposition des familles qui souhaiteraient s'y recueillir au cours des funérailles de l'un des leurs dans le cimetière voisin.

Eugène SABATTIER décidera d'entreprendre la construction d'un second temple, beaucoup plus grand. Il fit appel à l'architecte LEMENICIER d'Avranches qui conçut un édifice de style néoclassique avec de très grandes baies dont **la 1ère pierre fut posée le 25 mars 1847**. Malheureusement le projet était trop ambitieux et ne faisait pas l'unanimité. Le pasteur ne se découragea pas mais **la foudre s'abattit sur lui le 17 juin 1847** alors qu'il allait visiter le chantier sous l'orage. Une partie de la stèle funéraire du pasteur est conservée. La population Réformée se regroupe en **1851** dans **10 villages** de la commune du Chefresne.

Photo : Catherine Brionne

Ce sont à **la Brunetière**, où vivent 3 familles de 15 personnes, dont celle du pasteur Jean, Joseph, Gabriel, Denis Lourde de La Place, au **Hamel Hinet**, où vit 1 famille de 3 personnes, à **la Cardromerie**, où vivent 6 personnes dont 1 famille de 3 membres ; **La Maheudière**, où vivent 5 personnes dont 1 famille de 4 membres ; **Le Hamel Dubois**, où vit 1 famille de 4 personnes ; **La Loudière**, où vivent 6 personnes dont 1 famille de 5 ; **Le Neuf bourg**, où vivent 20 personnes parmi lesquelles se trouvent 6 familles ; **Le Hamel Castel**, où vivent 12 Réformés, dont 4 familles ; **La Crespinière**, où vivent 6 personnes formant 2 familles ; **Les Guérendes**, où vivent 7 personnes dont 2 familles.

Cinq ans plus tard, en 1856, Le presbytère de l'Eglise Réformée est localisé avec plus de précision à **La Brunetière Basse**. **Jean, Joseph, Gabriel, Denis Lourde de la Place**, pasteur âgé de 65 ans, vit avec son épouse **Jeanne Virginie Cazaubon**, 51 ans et leur fils unique **Jean, Joseph, François, Charles** âgé de 29 ans. **Joséphine Moricé**, 22 ans est la servante de la famille.

Notre-Dame de Beslon

L'église Notre-Dame de Beslon fit l'objet au cours du 19e siècle de nombreux travaux parmi lesquels les travaux d'agrandissement en utilisant des éléments de pierres démontés de l'ancienne église de saint Fraguaire et réemployés . Les réalisations de la fin du 19e sont importantes avec notamment la création des vitraux, la fonte des cloches. La consultation du registre 3 Q 5829 (folio 69, cases 1-2) des actes civils publics du canton de Percy permet d'en apprendre un peu plus notamment sur la bancellerie. En effet, un marché est conclu entre Besnard, trésorier de la fabrique de l'église de Beslon et Eugène Lebouvier, menuisier à La Colombe, par lequel ce dernier s'engage à construire dans le chœur de l'église deux stalles pour le clergé, quatorze stalles de chaque côté, deux bancs. Le tout en chêne, sera placé dans le courant de l'année 1896, plus un palier de petit autel, le tout moyennant la somme de 1800 francs. C'est une contribution supplémentaire à une meilleure connaissance de nos églises…

La fontaine de Villedieu-les-Poêles

Monsieur le Maire nous avait convié à participer à la découverte de la fonderie du groupe GHM connue sous le nom d'usine Durenne dans laquelle sont créées les nombreuses pièces de fonte qui une fois assemblées formeront la fontaine de Villedieu en retrouvant la place qu'elle avait perdue. Nous étions Colette Mondin et moi-même les deux représentants de l'association à faire le voyage en compagnie de MM Daniel Macé, maire de Villedieu-les-Poêles, Martine Lemoine, adjointe à la culture de Villedieu, Jérôme Deschêne, secrétaire général des services de la ville, Jean-Michel Germaine, ancien architecte des bâtiments de France et du patrimoine, Michel Botte, ingénieur, directeur des services techniques.

Le haut fourneau fut édifié vers 1849 par Perrin à l'emplacement d'une forge à bras cédée en 1157 par le comte de Champagne à l'abbaye cistercienne de Clairvaux, et à côté d'un bocard établi vers 1839. Le haut fourneau ancien fut démoli et converti en fonderie en 1882 sous la direction d'Antoine Durenne, maître de forges à Sommevoire. Il y eut une fabrique d'obus 155 pendant la 1ère guerre mondiale et le moulage d'ornement après 1918. On y découvre en effet des modèles de poilus destinés à la composition des monuments aux morts. Des agrandissements importants à l'est de l'usine vers 1920 et 1925 permirent d'accroître la production de tuyauterie et de pièces pour automobiles depuis la fin des années 1940. La société GHM fut fondée en 1971. Il y avait en 1883 : 35 hommes et 5 femmes occupés ; en 1976 : 290 ouvriers dont une soixantaine de femmes et une quarantaine d'immigrés et en 1989 : 216 salariés. Les usines de Sommervoie espèrent une acquisition foncière pour accroître leur capacité de production. La création de mobilier urbain tient une place importante et extrêmement diversifiée. Nous y avons vu les modèles des fontaines de Vire ainsi que les pièces de la fontaine de Cherbourg arrivée sur le site pour être restaurée. La société conserve un fonds d'archives privées.

Buste Durenne

Le moulin de la Vallée à Maupertuis

La planche « A » du cadastre napoléonien de 1826 révèle l'existence, sur un bief appelé la rivière du moulin, naissant et aboutissant sur la **Soulles**, d'un bâtiment au lieu-dit de la Vallée à usage de moulin. Le territoire communal est traversé par cette rivière dite du moulin qui n'est autre que ce canal d'amenée. Trois cours d'eau ponctuent le territoire communal, la **Girardière** marque les limites avec Le Guislain et La Haye-Bellefond avec Maupertuis, la **Soulles** qui quant à elle limite les communes de Maupertuis et de Villebaudon. Entre les deux, le canal du moulin prenait naissance

sur la Soulles à proximité du village de la Vallée, alimentait les moulins, et rejoignait la Soulles en amont du **moulin de la Jugannière**, du canal il ne reste rien. Les moulins de Maupertuis ou de la vallée, ou plus exactement le **moulin banal de la Vallée**, avaient trouvé leur place entre le moulin **banal de Villebaudon** et celui de **la Jugannière**. La carte de Cassini, vers 1750, montre les moulins de Maupertuis.

Un acte de vente daté du 30 juillet 1876 chez maître Eugène, Alexandre Lechevallier, notaire à Saint-Samson-de-Bonfossé (5 E 24537), passé entre **Jean, Joseph Lejamtel** et **Sophie, Octavie Quesnel** son épouse, vendeurs, et **Alexandre, Désiré Levionnois** et **Justine, Félicie Fleuret**, son épouse, acquéreurs des immeubles, commune de Maupertuis, village de la Vallée, se consistant en un moulin à trois tournants et un moulin à huile avec les machines et ustensiles des dits moulins, une maison, une écurie, une boulangerie, un buret, une cour, un étang, un jardin légumier et un verger, le tout cadastré en « A » 90, 93-95. Ces moulins avaient été achetés de **Jean, François Desvages** et de **Virginie Levilly**, le 12 avril 1858, chez maître Blouet, notaire à Percy. Ces immeubles n'avaient pas changé dans la toponymie : moulin à trois tournants, moulin à huile, étang, les machines et les ustensiles, et divers immeubles déjà décrits. **Jean, François Desvages** les avait recueilli de la succession de ses père et mère, **François, Germain**, meunier de profession, décédé à Maupertuis, le 15 juillet 1849, âgé de 65 ans et **Sophie, Louise Paris**, née à Moyon, décédée âgée de 65 ans, le 21 février 1851. La mutation des successions se fit le 11 janvier 1850 pour le premier (3 Q 5946) et le 16 août 1851 pour la seconde (3 Q 5947). Un bail est conclu le 3 novembre 1885 par **Pierre, Arsène Fleuret**, maître d'hôtel à Paris chez la **marquise de Grammont**, propriétaire et **Aimable Fontaine**, meunier à Maupertuis, d'un **moulin à trois tournants** avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et prés, le tout d'environ deux hectares vingt ares, à la Vallée (SSP Percy, volume 20, folio 200, cases -6-7). Il n'est plus question de moulin à huile. **Pierre, Arsène Fleuret** décède à Paris le 5 juillet 1896, et le mandataire de **Félicie Fleuret**, épouse de **François, Léon Riard**, du Havre, informe que le de cujus fait héritière, sa mère, **Marie Osmond**, veuve **Fleuret** à Quibou, **Augustine**, veuve **d'Auguste Levionnois**, **Emile Fleuret, Auguste**, tous deux garçons meuniers, **Aimée, Félicie** épouse de **François, Léon Riard**, au Havre et **Eugène** à Quibou. La succession (3 Q 5987) précise **qu'à la suite de l'état de vétusté dans lequel se trouvait le moulin**, monsieur **Fleuret** ayant refusé de faire les réparations nécessaires pour que le moulin puisse fonctionner, il avait été convenu entre lui et le fermier que les fermages seraient réduits à partir du 29 septembre 1895. Le moulin est vendu judiciairement le 31 août 1896 et acquis par **Constant Lucas**, cultivateur à Maupertuis, « **lequel fait déclasser le moulin et s'occupe en ce moment de le démolir** ». Le cadastre communal de Maupertuis, actualisé en 1932, représente toujours le canal du moulin, mais de ce dernier plus aucune trace. En 1819, le 17 août, **Jean, François Le Chanoine**, meunier, fils de feu **Pierre**, originaire de La Haye-Bellefond, domicilié à Maupertuis, vend, abandonne et rétrocède sous les garanties de droit et de fait, chez le notaire de Hambye (5 E 4257) au bénéfice de **François, Germain Desvages**, fils de **Jean**, originaire de Moyon, domicilié en la commune de Hambye, présent et acceptant pour lui et ses ayants cause 1° **les moulins de la commune de Maupertuis composés de quatre tournants dont trois à grain et un à huile avec le bâtiment qui le renferme**, la petite étable à porc adossée, avec le terrain environnant, la cour et toute la dépendance desdits moulins ; 2° **l'étang ou retenue d'eau étant en face au-devant desdits moulins servant à les faire tourner** ; 3° une portion de terre longeant ledit étang du côté du midi contenant environ vingt ares ; 4° un petit pré, nommé le pré du moulin contenant environ quarante ares ; 5° une autre petite pièce de terre en labour, ce pré nommé les jardinets d'étendue superficielle d'environ seize ares. L'acte fait référence à une origine antérieure transcrite chez maître Dupont, notaire prédécesseur, daté du 13 juin 1815 mais celui du 30 novembre 1816 (maitre Pignollet, notaire à Hambye, 5 E 4254) en la maison de maître Dupont, ancien notaire, en présence de **Marie-Jeanne Robert**, veuve de **Michel, Joachim**

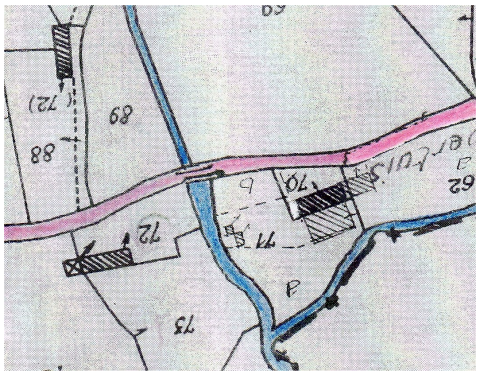

Lefebvre, meunière, domiciliée à Hambye, en son nom et en celui de ses enfants, autorisée par le conseil de famille suivant la délibération du juge de paix du canton de Gavray, laquelle après avoir

Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La publication « La voix du patrimoine de Sienne » peut être consultée, sous format PDF, sur le site « http://www.lechefresne.fr »

La bénédiction solennelle de l'église eut lieu le 6 mai 1957. La consécration de l'autel fut faite par Mgr Simonne et la réception officielle de Mgr Guyot (La Manche-Libre du 12 mai 1957). Le certificat de conformité est daté du 9 décembre 1958 (DG 225 SP2).La pierre de consécration « + 8 décembre 1954 » est enchâssée dans le mur méridional de l'église.

La tour-clocher de la période classique, apparentée à de nombreux exemples semblables dans la région, est millésimée « 1742 ». Les travaux de réfection de cette tour nécessitèrent un engagement de 1 200 000 francs.
Enfin, il y eut la naissance, à la fonderie Cornille-Havard de Villedieu, d'Anne, 192 kg, en SI, en la présence de Mgr Caillot, et la bénédiction de la nouvelle cloche le 9 mars 1986 par l'évêque d'Evreux. Ses parrains et marraines Joseph Sebert, fils du maire et Melle Angelina Morel, fille du percepteur de Percy, Eugène Canuet et Melle Flavie Coulleray, fille de Toussaint Couleray, propriétaire, membre du Conseil de fabrique. Son épigraphie est la suivante « fondue l'an 1985 grâce à la générosité de tous lors d'une kermesse, j'ai rejoint mes deux ainées en service dans ce clocher afin d'annoncer avec plus de solennité les joies et les peines de chacun. J'ai été nommée Anne par la population de Villebaudon, Mgr Wicquart étant évêque de Coutances, M Bernard Lalleman, maire, l'abbé Paul Renard, curé. »(ouest-France du 20 décembre 1985 et La Manche-Libre du 16 mars 1986).
Alors que la commune de Villebaudon réorganise son territoire un nouvel emplacement du cimetière est choisi le 15 avril 1954. Le plan de reconstruction et d'aménagement de Villebaudon approuvé par arrêté préfectoral du 27 avril 1950 prévoyait la création d'un nouveau cimetière sur un terrain situé route de Tessy à 270 mètres du périmètre de l'agglomération. A la suite d'une prospective effectuée, c'est un terrain situé à l'ouest au lieu -dit « la Vaucelle » qui a été retenu. Le rapport géologique réalisé par Dangeard, professeur de géologie à l'université de Caen, conclut le 25 janvier 1954 que « le terrain est facile à creuser et suffisamment perméable, l'établissement du cimetière en cet endroit ne présente aucun inconvénient pour le voisinage, avis favorable ».

fait **l'acquêt du moulin de Mauny** et dépendances, situé en la commune de Hambye, vend et abandonne au nom et bénéfice de **Jean, François Lechanoine**, meunier, fils de feu **Pierre**, originaire de La Haye-Bellefond, domicilié en celle de Sourdeval-les-Bois, les moulins de la commune de Maupertuis. L'acte délivre une autre origine qui nous renvoie vers la dernière dame de Maupertuis, **Catherine, Henriette Duhamel**, veuve de Monsieur **Beauquet-de-Campigny**, et le cas échéant, à ses enfants mineurs héritiers, en vertu d'un acte passé devant maître Lemouet (...), notaire à Bayeux le deux Messidor de l'an dix de la République ou 21 juin 1802. D'autres immeubles intégrés à cette vente avaient été acquis chez maitre Dupont, notaire à La Baleine le 16 mai 1810, le 1er avril 1812. L'acquisition se fait moyennant le paiement de la rente due à **madame de Campigny**, et pour effectuer la garantie ci-devant promise et donner toute sureté à l'acquéreur ladite venderesse oblige tous ses biens présents et à venir et affecte et hypothèque spécialement un petit moulin à un tournant connu sous le **moulin de la Chaussée**, commune de Hambye, sur la rivière de la Hambiotte. Lequel moulin que ladite **Lefèvre** à acquis de monsieur **Le Coq** avec ceux **de Mauny** le 19 janvier dernier. Une visite aux archives départementales du Calvados permettra, sans doute, de prendre connaissance de la suite de cette histoire...

Connaissance et curiosité au val de Sienne !

Qu'est-ce ?

C'est un des chapiteaux en granit des colonnes engagées du campanile de l'hôtel-de-ville de Villedieu-les-Poêles.

L'association est fédérée à : la Fondation du Patrimoine, délégation de Basse-Normandie — la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France – la Fédération patrimoine environnement – la Fédération des moulins de France—le pays d'art et d'histoire du coutançais-la commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche.